

OUI au soutien de la montée en compétence des entrepreneurs

Les vœux adressés par le Président François Hollande aux acteurs de l'entreprise et de l'emploi, au-delà des 2 milliards affectés à des mesures de fonds (prime de 2000 euros par recrutement et pérennisation du CICE en allègement de charges), sont une bonne nouvelle pour les créateurs d'entreprise, notamment de TPE. BGE réaffirme son engagement pour la formation des entrepreneurs.

Former pour **sécuriser** les parcours professionnels

Les efforts du gouvernement pour encourager l'acte d'entreprendre en considérant la création d'entreprise comme une possibilité dans un parcours professionnel, une voie d'entrée supplémentaire sur le marché du travail sont un signal positif pour nos organisations. Dans cette optique, former les personnes à devenir des chefs d'entreprise pérenne est essentiel. Et proposer des formations qui soient adaptées aux besoins des territoires en se basant sur l'expertise des acteurs ancrés localement est primordial.

Former pour **pérenniser** les entreprises

Rappelons que, faute de moyens dédiés, seulement 20% des porteurs de projets accompagnés par BGE ont pu bénéficier d'une formation, pourtant gage d'une pérennité nettement supérieure à la moyenne¹. BGE et ses 50 organismes de formation sont en capacité d'accueillir **territoire par territoire** les entrepreneurs et de répondre à leurs besoins de formation.

Former pour **développer** les entreprises

Offrir de la simplification administrative et des allègements financiers, c'est bien, mais insuffisant. Ne nous arrêtons pas en si bon chemin et dispensons aux chefs d'entreprise les compétences nécessaires au développement de leur structure, principalement en termes de stratégies commerciales et d'expertise RH. Et posons ainsi les conditions de la création d'emplois par la création d'activité.

A propos de BGE :

Créé en 1979, BGE est un réseau associatif national d'appui aux entrepreneurs.

Véritable école de l'entrepreneuriat, il accompagne les entrepreneurs depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise. BGE est un réseau présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et en outre-mer via 550 implantations. BGE accompagne chaque année la création et la reprise de près de 18 000 entreprises qui génèrent 30 000 emplois avec un taux de pérennité des entreprises après trois ans de 74%. BGE accompagne chaque année le développement de 27 000 entreprises.

Contact presse : Marie Fabre 01 43 20 49 02 - 06 48 68 44 83 - fabre@bge.asso.fr

¹ 82 % des entreprises créées par des porteurs de projet ayant bénéficiés de parcours complets sont toujours en activité au bout de 3 ans, étude du BIT publiée en juin 2014.